

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XL
50^{me} Année N° 1
Printemps 1987

205

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fondateurs :

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

Directeur :

J. Cros-Mayrevieille

Secrétaire :

René Piniès

Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert
Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

TOME XL

50^{me} Année N° 1

Printemps 1987

RÉDACTION :

Les articles doivent être adressés à **FOLKLORE :**
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

Abonnement Annuel :

Prix de ce numéro	45 F.
— France	50 F.
— Etranger	65 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

A LA FORCE DE L'EAU:
LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS
L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE EN LOZÈRE



FOLKLORE

TOME XL - 50^e Année

N° 1 - Printemps 1987

SOMMAIRE

Yves POURCHER

*A la force de l'eau: les différentes utilisations
de l'énergie hydraulique en Lozère*

Rémy CAZALS

Albert Vidal (1873-1943) écrivain ethnographe

Christian LAUX

Chasse et pêche dans la moyenne vallée de l'Orb

La gîte hydraulique: un sujet à procès

C'est que bien souvent le voisinage de plusieurs moulins et leur situation particulière provoquent des conflits. On a alors ces longs procès multi-écoulaires, où d'appel en appel l'affaire est évoquée. Un jugement suit un autre, mais une instruction, de règle le droit succède à un autre. Alors experts et gens de profession se placent sur le lieu pour noter dans le détail l'état de la digue, le brouillard du béal, ou le niveau des eaux.

«Le tribunal ordonne que par le Sr Maître avoué qui portera argument devant M. le Président du tribunal ou le juge qui le remplacera dans l'ordre légal, il en sera constitué, il sera procédé à la visite des lieux litigieux, avec levée d'un plan d'exacte, le dit

A LA FORCE DE L'EAU: LES DIFFERENTES UTILISATIONS DE L'ENERGIE HYDRAULIQUE EN LOZERE*

S'il est un point de convergence des sociétés rurales, un lieu d'échanges où se mêlent les diverses expériences du labeur humain c'est bien autour du moulin qu'on doit le rencontrer. Plus qu'un simple lieu de transformation, du blé en farine, des noix en huile, ou d'autres matières premières, il est resté dans sa longue durée un site. Là se sont organisées beaucoup d'activités pour utiliser cette force motrice si précieuse: l'eau.

Moulins à blé, moulins à foulon, et même manufactures se sont multipliés le long des cours d'eau de Lozère. En 1906, on comptait encore près de 1056 sites. Aussi chaque nouvelle construction, chaque aménagement marque-t-il une étape dans un développement. Ils suivent alors les variations de la courbe démographique, car la croissance d'une population impose non seulement une diversification des affaires - grâce à cette étroite association d'Ancien Régime agriculture-textile - mais aussi une multiplication des lieux de transformations traditionnels. D'ailleurs, pour la plupart, les sites allient ici les activités, moulins à blé et moulins à foulon.

C'est cette situation centrale, «au cœur de la vallée» (1), qui explique l'attention scrupuleuse des communautés portée à toutes les questions qui touchent le moulin. Elle s'est d'abord concentrée autour des banalités, longuement recensées par les praticiens et «féodistes», et qui pesèrent plus ou moins lourdement sur ces agriculteurs. Pourtant l'affranchissement, puis l'aliénation même des sites modifièrent les rapports.

Le site hydraulique: un sujet à procès

C'est que bien souvent le voisinage de plusieurs moulins et leur situation particulière provoquèrent des conflits. On a alors ces longs procès multiséculaires, où d'appel en appel l'ensemble de l'affaire est évoqué. Un jugement suit un autre, mais une infraction, un excès de droit succède à un autre. Alors experts et gens de procédure se déplacent sur le lieu pour noter dans le détail l'état de la digue, la longueur du béal, ou le niveau des eaux:

«Le tribunal ordonne que par le Sr Malet expert qui prêtera serment devant M. le Président du tribunal ou le juge qui le remplacera dans l'ordre légal, à ces fins commis, il sera procédé à la visite des lieux litigieux, avec levée d'un plan d'iceux, le dit

expert étant tenu de faire l'application de tous titres s'il en existe, de dire si les lieux n'ont pas subi de changements, et en quoi ils consistent tant sur le bief du moulin que sur la rivière de l'Urugne elle-même, et les propriétés qui les abordent en aval du moulin. Et le dit jour six août (1868) à l'heure indiquée, nous nous sommes transportés sur les lieux en litige» (2).

Dans ces documents uniques, les experts transcrivent les auditions des parties, recensent les divers droits, mesurent et établissent un plan précis des lieux. D'autres rapports décrivent l'état des moulins, les diverses réparations effectuées par le fermier qui s'oppose à ce moment-là à son bailleur :

«Et le dit jour dix novembre dix huit cent trente et un, nous nous sommes rendus au moulin de la Vaissade situé au haut du Barri. Le moulin de Vaissade se compose de quatre roues à blé, deux pour le blé froment, et deux pour le blé seigle; dans le même appartement se trouve un blutoir qui joue également au moyen du mécanisme de l'eau. Dans un autre appartement, situé à l'aspect du levant se trouve le moulin à l'huile avec le pressoir. 1° au moulin à froment dit le moulin del Miech, le Sieur Brun a fait placer deux meules, savoir la meule courante qui a un diamètre de cent soixante centimètres et une épaisseur de vingt-sept centimètres à la circonférence, au centre une épaisseur de vingt-neuf centimètres. La seconde appelée le Jas (ou meule dormante) a un même diamètre que la première et une épaisseur uniforme de vingt-sept centimètres que nous avons estimées y compris les frais de transport, à la charge du bailleur à la somme de deux cent quarante francs. Il a fait également à neuf le Roudet estimé à douze francs» (3).

A Marvejols, au XIX^e siècle encore, la coexistence dans la ville de plusieurs manufactures et moulins, et les difficultés d'entraînement provoquées par le manque d'eau ont rendu nécessaire l'évocation des anciens procès et le rappel de ces activités séculaires :

«Quoiqu'il en soit, il paraît que les eaux du béal ne restèrent pas oisives, car on voit par l'acte de 1740, un des plus anciens qui soient au procès, qu'à cette époque, elles faisaient déjà mouvoir autant d'usines que la nature des lieux avait permis d'en placer sur leurs bords. C'était huit moulins à blé ou à foulons de force inégale, portant chacun un nom (ils étaient rangés sur le béal, dans l'ordre suivant: le Pineton, l'Horte, le Triballe, le Pique-Trabus, le Cime du Barry, le Colombet, les Quatre-Rodes, et la Brugerette) et appartenant à divers particuliers, sauf l'Horte et le Pique-Trabus qui étaient réunis sur la tête du marquis de Régniez» (4).

Comme si l'on avait cherché dans le rappel de ces anciennes querelles, dans l'examen attentif des nombreux droits, souvent inextrica-

bles, à éviter une nouvelle paralysie et à trouver le juste compromis :

«Que pendant le temps de la sécheresse, c'est-à-dire à l'époque où les eaux étaient basses, les messieurs de Retz avaient toujours fait jouer leur établissement, sauf lorsqu'il avait fallu faire quelque réparation. Qu'ils n'avaient dirigé au-dessus de la digue de Monsieur d'Espinassoux que le filet d'eau destiné à faire mouvoir le moulin foulon, ce qui était bien loin de suffire aux besoins de Monsieur d'Espinassoux et que même ce foulon n'allait qu'une partie des vingt-quatre heures de la journée» (5).

Mais non loin de là, dans les villages, les meuniers défendent avec intransigeance leurs droits d'eau face aux empiètements des paysans empressés d'irriguer leurs prés. On plaide sur ce sujet comme sur d'autres. C'est qu'ici la litigiosité atteint des seuils peu comparables. On est en pays de droit écrit, et les armoires conservent précieusement, grosses, actes divers, mais aussi arrêts de justice. Pourtant, il ne faut pas tout confondre : certes, il y a procès, et la répartition de l'eau est souvent difficile. Mais le moulin reste aussi ce lieu de rencontre où chacun se réjouit de voir moudre son grain, surtout quand la récolte a été bonne.

Le meunier dans son village.

C'est au moulin que les agriculteurs transforment les produits de leurs terres : blé, noix, pommes, etc... Le meunier parcourt d'ailleurs la campagne, chargeant le blé, déchargeant la farine ou le son :

«Le mardi et le vendredi, c'était sûr, on montait à Lanuéjols, le mardi et le vendredi, et puis les autres jours, on allait, ou à St-Etienne, ou au Falisson, ou à Balsièges; enfin, où il fallait aller, ou alors on travaillait au moulin. Les clients le savaient. Ils disaient : 'Té, bon demain, ce sera le jour du meunier'. Alors ils préparaient leurs sacs, et puis voilà. Parfois, on portait une tonne de blé sur la charrette» (6).

Le meunier connaît intimement chaque ferme et chaque maison. Ici, la famille est pauvre et la farine n'est pas bien belle. Là, le propriétaire exige la première du blutoir :

«On faisait au dire du paysan. Le paysan qui avait beaucoup de blé, il disait : 'Tu me feras de la bonne farine, tu me mettras qu'un ou deux numéros, ou trois'. Alors celui qui n'avait pas beaucoup de blé, il disait : 'Tu enlèves rien que le son'. Alors au lieu de faire du 80%, on faisait rien que le 60, et celui qui voulait, il avait 80%. On enlevait rien que le son. Ah, ça faisait un pain roux, un pain, comme on dit, nature, un pain complet».

Certains devaient même se réduire, au lieu du froment ou du seigle, à manger du pain d'orge :

«Et alors Tichit de Blanoux qui avait acheté son bien, qui était un type qui voulait arriver à payer, à ce moment-là c'était très dur, il faisait moudre l'orge et il mangeait de la farine d'orge».

C'est ainsi que pour chaque meunier se crée une hiérarchie sociale basée sur la qualité de la farine demandée. Elle est souvent la plus juste, mais aussi la plus redoutée. Car pendant bien longtemps, la rareté du blé et celle de la farine entraînait sans délai la misère et la faim.

Aussi le meunier est-il resté pendant toute cette longue période, marquée par une économie d'auto-subsistance, ce personnage respecté, craint parfois par les plus démunis de la communauté. Il prend sur chaque sac le prix de son travail, et cette succession de prélèvements constitue de modestes réserves : avec l'argent, il achète, épargne ; avec la farine, il nourrit ses cochons, parfois trente ou quarante par moulin. Dans une société dominée par la rareté, par la pauvreté, ces revenus réguliers confèrent à son détenteur une parcelle du pouvoir, une source d'influence. Dans les communautés d'Ancien Régime, la parole du meunier est écoutée, et ses avis sont souvent suivis. Plus tard, il siègera sans grandes interruptions au conseil municipal.

Mais dans le moulin même, cohabitent parents, enfants, domestiques, et, souvent, un autre membre de la famille, l'oncle ou la tante resté célibataire. Ils participent tous aux différents travaux, parfois jour et nuit quand les besoins sont importants. Au village, on connaît les gens du moulin, car si leurs habits sont toujours blancs, leur pain est bien souvent meilleur. Ils vivent au rythme de l'eau et du bruit des meules. Quand la trémie est vide, le moulin «s'emballe», et il faut s'empresse, même au milieu du sommeil, de verser un nouveau sac. Pourtant un seul parmi les nombreux enfants pourra rester ici. Les autres partiront «faire bru ou gendre» dans une ferme, ou loueront plus loin un autre moulin pour continuer à exercer ce métier si particulier, appris depuis l'enfance. C'est que le meunier sait entretenir son outil de travail. Il veille au bon état du «roudet» (roue horizontale et axe vertical) ou de la roue verticale, mais aussi à celui des courroies, des soies du blutoir. Il lui faut aussi fortifier la digue, curer le béal, «rhabiller» les meules. Aussi peu de personnes, hormis dans la famille peuvent-elles prétendre à l'exploitation d'un moulin. C'est cette connaissance, ce savoir et sa transmission qui expliquent la formation de lignées de meuniers s'étendant parfois dans toute la région :

«C'est-à-dire qu'ici, il y avait eu une bonne époque. Il y avait eu une bonne époque. Il y a eu des Malgoire qui étaient venus ici, un Malgoire qui était venu de Chaliac, qui était à un moulin, qui est venu ici pour gendre, et puis alors, il n'a eu qu'une fille, c'était ma grand-mère qui a épousé un Gaillard. Enfin, il y a eu deux générations de Malgoire. La première génération, je crois qu'il y a eu je ne sais pas combien d'enfants, puis

après, ma grand-mère était toute seule. Puis moi j'étais le second, mon frère n'est pas resté, il était un peu moins costaud, puis il aimait faire la menuiserie, et moi j'ai continué là».

Comme tout autre, le meunier se rend chez le notaire, non seulement pour faire enregistrer les nombreuses reconnaissances de dettes, les renouvellements de baux, mais aussi pour attribuer à chacun de ses enfants une part de son modeste patrimoine. Celui-ci gardera le moulin, les autres seront dotés au moment de leur mariage. Rien ici qui ne suive la loi commune, qui n'obéisse à l'ancienne pratique précapitaire. Mais dans ce lieu, le choix des parents s'avère encore plus délicat que pour une simple exploitation agricole. Car ce qu'il importe de préserver et de conserver, c'est cette sage et attentive exploitation d'une unité où doivent s'exprimer les qualités du commerçant et celles du technicien. Elles sont les gages de la durée, non pas du moulin, mais de la présence de la maison, de la famille sur ce site si laborieusement constitué, si volontairement conservé :

«On était sept frères et moi, j'étais le second, et le plus âgé n'a pas voulu faire l'aîné lui. Il a voulu être en-dessous. Il voulait être avec son frère, mais il ne voulait pas prendre de charge. Voilà, parce que moi, je ne serais pas resté là, je le dis comme je pense. Mon pauvre père voulait pas que je m'en aille. Il m'a dit: 'Si tu t'en vas, il faut vendre le moulin'. Il m'avait dit ça. En continuant à faire meunier, la maison n'est pas tombée».

Mais le nouveau propriétaire des lieux, fils ou gendre, devra être vigilant sur l'état de son moulin, mais aussi ponctuel à exécuter les travaux commandés pour conserver et accroître sa clientèle. C'est qu'il y a souvent concurrence entre les moulins, et si la qualité de la farine dépend de chaque meule, elle est également liée au bon travail du meunier qui peut attirer ou au contraire éloigner les paysans. Certains enfants refusent d'ailleurs de prendre en charge les intérêts de cette exploitation si particulière, et préfèrent laisser, même au prix de sacrifices futurs, la place à un autre frère. Rarement la désignation d'un héritier n'a été enserrée dans des contraintes aussi étroites. En fait, la décision finale, inscrite dans l'acte notarié, marquait la conclusion d'un échange où chaque enfant était sollicité, directement ou par l'examen rigoureux de ses capacités à poursuivre l'activité. Car si le fils du paysan est presque toujours paysan, le fils du meunier ne pourra que rarement continuer l'exercice de ce métier auquel il est souvent très attaché. Mais cet éveil aux techniques, qu'il a lentement reçu depuis son enfance, cette «familiarité» du moulin grâce à laquelle il a bien souvent participé à tous les travaux de la campagne, moisson, dépiquage d'un côté, scierie, menuiserie de l'autre, rendent son départ plus facile. Il trouvera ailleurs, dans d'autres lieux et dans d'autres métiers, l'occasion d'appliquer de si riches enseignements. Comme le forgeron, le meunier et, à ses côtés, ses enfants se sont souvent différenciés

des autres professions. Certes, ils connaissent l'âpreté du travail agricole, car non loin du moulin, ils cultivent quelques terres – au moins pour nourrir le cheval –, et élèvent quelques bêtes, cochons ou vaches. Mais cette activité ne représente qu'un complément d'un métier placé au cœur de la chaîne de la transformation des produits agricoles.

C'est qu'après la moisson, et avant de cuire son pain, on se rend chez le meunier. Il est l'intermédiaire indispensable dans l'utilisation des grains, dans cette mutation chargée de symboles, qui s'achève, pour une part des récoltes, à la sortie du four. Quant au reste, tout compte, le son, mais aussi les noix et châtaignes :

«On faisait pas mal de cidre avec l'âne (7), puis avec le pressoir à main et les paysans buvaient ce cidre quand ils coupaient le foin à la faux. On en faisait pas mal, on faisait ça avant la Toussaint, quand on récoltait les pommes; parce que toutes les trasses (les petites, les moins belles) de pommes qu'on ne gardait pas pour manger soi-même, ils les mettaient dans un sac, et ils les portaient au moulin pour les faire écraser. Ils faisaient leur cidre, on ne leur demandait rien, c'était une gratification qu'on faisait au paysan. Alors, les noix, c'était pas pareil, ça donnait beaucoup de travail. Les paysans concassaient leurs noix pendant l'hiver, aux mois de janvier, février».

Pendant cette saison, la famille casse les noix avec des maillets de bois et sépare la coquille de l'amande. Quand le fruit est sec, on porte les sacs au moulin pour les passer à l'âne. Ensuite, on fait chauffer cette pâte et, à une certaine température, on la met dans un pressoir à bois :

«Ils portaient des paquets de bois qui était bien sec, principalement du bois tendre, du tremble qu'on appelait. Le tremble était le meilleur, il fallait que ce soit une chaleur douce, et la marmite était en cuivre. Quand il y avait deux pressoirs, pendant qu'un se coulait, on changeait l'autre pour ne pas perdre de temps. Alors quand ils avaient fini de faire la première pressée, on le remettait de nouveau dans l'âne pour faire de nouveau écraser la bouffio qu'ils appellent (la pâte), l'huile était alors un peu plus noire. Puis après, on faisait l'huile pour le cagel (lampe), pour la lumière. Tout se profitait. Oh, c'était un temps dur! Autrement la dernière huile qu'on a faite, c'était après la guerre de 40».

Ainsi la mouture s'enrichit-elle des diverses productions locales.

Dans son moulin, le meunier veille, palabre sur la qualité des produits, dénombre les sacs. C'est là son principal travail, et c'est déjà beaucoup. Car il ne faut pas négliger l'entretien, oublier de surveiller le niveau des eaux, ou omettre de prendre soin des récoltes entreposées. A l'écart de nombreuses contraintes, isolé ou protégé à l'abri

du moulin, mais aussi exposé au froid, à l'humidité — le moulin est souvent placé au nord et en contrebas —, tel apparaît le meunier pendant toute cette époque qui n'est achevée qu'avec la deuxième moitié du XX^e siècle. Qu'il soit le meunier italien du XVI^e siècle décrit par Carlo Ginsburg (8), ou celui de Pont-de-Montvert présenté par Pierre Laffue, il se distingue par son comportement, parfois mal perçu à certains moments par le reste de la population:

«Seul, le meunier paraissait se soucier fort peu des révolutions du village. De longs moments, il s'asseyait, comme il l'avait toujours fait, sur le banc de pierre dressé devant sa porte, la tête enveloppée d'un nuage de farine dès qu'un souffle de vent secouait son chapeau à larges bords. Il continuait à observer les flocons d'écume que brassaient les palettes de la roue. Mais il n'interprétait plus les signes, car personne ne se souciait d'écouter ses propos. Le tic-tac régulier du moulin augmentait seulement la monotonie des longs après-midi que ne coupait plus aucun relais, et finissait par devenir insupportable» (9).

Mais quand les tensions deviennent vives, quand les paysans commencent à s'engager dans ces dangereuses querelles suscitées par l'interconnaissance, il n'est pas toujours facile d'être meunier. En 1811 encore, année marquée par la dernière crise frumentaire d'un XVIII^e siècle qui n'en finit pas de s'achever, les miséreux de Sainte-Croix-Vallée-Française se ruent sur les moulins et volent blé et farine. Car bien souvent, on soupçonne le meunier de prendre plus qu'il n'a droit, et de conserver dans son grenier une partie des grains, abusivement détournée:

«Certaines gens se basaient non pas à la quantité, si vous voulez, que vous leur restituiez, mais à la quantité du pain que ça rendait. Et il leur semblait que le meunier en avait pris un peu plus que d'habitude, alors que c'était pas vrai. Il est sûr qu'on ne pouvait pas avoir la qualité et la quantité, je parle en farine, parce que ce qui n'était pas en farine, était en son. On aurait voulu avoir la qualité, donc du pain blanc, et avoir beaucoup plus. Alors qu'on ne pouvait pas faire les deux. C'était ou de la farine, il y en avait plus et elle était moins belle, ou il y en avait moins, et elle était beaucoup plus belle. Il fallait considérer les deux».

Ainsi chaque client voulait-il concilier la qualité de son pain et sa quantité de farine, exigeant du meunier le meilleur rapport et la plus intéressante production.

Pourtant peu à peu, ces moulins se sont fermés. Ils étaient plusieurs aux abords de chaque village, puis, dans la plupart des cas, un seul a continué à fonctionner jusqu'à une période très proche. C'est que les meuniers n'ont pas cessé cette ancienne activité sans regrets, sans mélancolie pour un temps où leur vie s'organisait au rythme des

meules. Leur production contingentée, ils ont alors cédé la place à quelques minoteries :

«En 1936, quand il y a eu l'office des blés, ils nous ont attribué à tous les meuniers un contingent. Alors, ils nous ont fait faire des déclarations sur la longueur de la bluterie, la dimension des meules, les cylindres qu'il y avait, tout ça. Alors, on avait le droit de moudre une certaine quantité de grains, et puis c'était tout quoi. Alors bon, ce contingent, ça avait une valeur puisque c'était un genre de licence comme les restaurants, les bistrotts. Alors comme Privat là-haut, quand il a acheté, il a vendu son contingent, et Tichit, là-bas, a fait pareil, il a vendu son contingent. Maintenant ceux-là, ce sont des moulins qui sont plus moulins. Mais moi, j'ai jamais vendu. Maintenant, il n'a aucune valeur, bon il n'a pas de valeur, je ne peux pas le vendre, mais il n'est pas vendu».

Mais progressivement les contingents ont été rachetés :

«Ils le vendaient à un autre meunier. Par exemple, l'autre meunier achetait le contingent, mais malgré tout, il en perdait un certain droit. Il ne pouvait pas le récupérer tout, il y avait une partie de ce contingent qui était éliminée. Ou alors, c'était la caisse professionnelle de l'industrie meunière qui vous l'achetait, alors là, c'était éliminé. Ils vous achetaient le contingent, mais il était éliminé. Alors, les minotiers pour s'agrandir, ont acheté les contingents des petits moulins. Comme ça, ils arrivaient à avoir un peu plus de droit d'écraser. C'était rien que pour les céréales panifiables. Les céréales secondaires, c'était libre. On pouvait faire n'importe quoi».

Désormais le blé sera moulu dans les minoteries, et le 14 juin 1931, dans «La Croix de la Lozère» le propriétaire de la Minoterie de la Colagne, à Chirac, fait part de la réouverture de son établissement :

«Monsieur Constans prévient que l'installation terminée de sa Minoterie Moderne donnera toute satisfaction à sa fidèle et nombreuse clientèle. Les anciennes meules seront réservées à la mouture pour animaux. Prix réduits».

Mais les moulins à blé, à huile ou autres produits agricoles, n'ont pas été les seuls à utiliser la force hydraulique. D'autres formes d'activités se sont servies de cette énergie si précieuse et, ici, si abondante. C'est notamment le cas pendant l'Ancien Régime des moulins à foulon, ou aux XIX^e et XX^e siècles, des manufactures.

Foulonniers et manufacturiers.

Si de tout temps, les cours d'eau de la région ont permis le lavage et la préparation des laines, de nombreux moulins à foulon ont été construits au voisinage des villes comme le note un rapport de 1812 :

«Parmi les pièces achetées, il n'y en a qu'une très petite quantité qui reste dans le département pour l'usage des habits du pays; à cet effet, on les fait teindre à Mende et à Marvejols par plusieurs teinturiers qui y sont établis. Quant aux pièces expédiées hors du département, la plupart ne subissent que l'opération du foulon. Il existe, pour cela, sur la rivière du Lot (et de la Colagne), au voisinage des villes de Mende, de Marvejols et de la Canourgue, plusieurs moulins à foulon qui appartiennent presque tous aux commissionnaires. Chaque pièce est foulée seulement pendant le temps nécessaire, pour lui donner un peu de consistance et de force, ainsi qu'un beau blanc» (10).

Au foulage, les tissus de laine se resserrent et se feutrent superficiellement par l'action des maillets.

Le foulon «est un moulin composé d'une grande roue que l'eau fait tourner; l'essieu de cette roue est formé d'un gros arbre couché et armé de petites ailes qui en tournant soulèvent des gros maillets de bois pour les laisser tomber sur les étoffes de laine qui sont dans des auges appelées «pots» ; toutes les étoffes de laine étant mises au foulon encore grasses de l'huile qu'on y a mis pour filer la laine, il faut qu'en foulant elles se dégorgent de cette huile. On met pour cet effet dans les pots du foulon de l'argile ou terre grasse qui, étant détrempée au moyen de l'eau qui y est continuellement versée, se charge de l'huile contenue dans l'étoffe et l'emporte avec elle dans la rivière» (11).

Mais souvent, au même endroit, cohabitaient moulin à blé et moulin à foulon. C'est que l'activité textile, complémentaire de l'agriculture, a été particulièrement prospère dans l'ancien comté du Gévaudan. A Mende, mais surtout à Marvejols, St-Léger-de-Peyre, La Canourgue, les quelques commissionnaires qui collectaient les pièces tissées dans les campagnes pour les exporter hors du département, avaient acheté de nombreux moulins. Ces habiles intermédiaires entre les agriculteurs et les négociants de Montpellier, Marseille, Lyon, s'étaient d'ailleurs progressivement enrichis. Sur les routes du commerce, beaucoup, tels Mendras, Talansier, Giscard avaient rejoint au XVI^e siècle, mais avec toute la terre de Peyre, nobles et paysans confondus, le parti de la Réforme. Seule la révocation de l'Edit de Nantes les avait contraints, souvent avec de nombreuses réticences, à revenir au catholicisme. C'est ainsi que le 22 février 1685, Etienne Mendras épouse dans la religion réformée Marie Chauchadis. Mais en 1696, lors du mariage de Antoine Sévène et de Jeanne de Giscard, fille de feu Barthélémi Giscard, marchand de Marvejols, les mariés doivent promettre de vivre dans la religion catholique. En 1744 encore, avant d'épouser Jeanne Razon, François Talansier, chapelier de son état, doit abjurer la religion protestante et promettre de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine. Avant lui,

son père Simon Talansier avait dû, au moment de son mariage avec Rose d'Aldin en 1695, «renouveler ses abjurations, ayant esté aux pays estrangers» (12). Enfin en 1790, plus d'un siècle après la Révocation, le curé de St-Léger-de-Peyre note dans ses registres un acte de décès inattendu et surprenant. C'est certainement celui du dernier protestant de la paroisse, bien sûr négociant en textiles de son état. Ainsi, certains ont-ils résisté, fidèles à leur foi, aux contraintes et aux multiples répressions. Ce refus d'abjuration était peut-être moins périlleux dans le monde du commerce que dans un milieu paysan. Mais en 1790, le défunt semble bien isolé dans sa communauté:

«Aujourd'hui dixième octobre mil sept cent quatre vingt dix, par devant nous curé de la paroisse de St-Léger soussigné, ont comparu Sieur Jean Daudé négociant et Sieur Pierre Moulin maître foulon, habitants du dit Saint-Léger, plus proches parents de feu Sr Pierre Planchon négociant du dit St-Léger, qui ont dit et déclaré que le dit Sieur Planchon décéda le jour d'hier à deux heures après-midi, que comme il était de la religion protestante et que la sépulture ecclésiastique ne pouvait pas lui être accordée en conséquence de l'édit du mois de novembre 1787, se trouvant les plus proches parents du dit feu Sr Planchon, le dit Sr Daudé étant son petit-fils et le dit Sieur Moulin son neveu à la mode de Bretagne par alliance, ils se sont présentés ce jourd'hui devant le juge de la juridiction pour faire la déclaration du décès du dit Sr Planchon et requérir la présence du dit Sr Juge à l'inhumation du cadavre du dit Sieur Planchon dans le lieu où sa famille a accoutumé de la faire n'y ayant point de cimetière particulier pour cet effet attendu que c'est la seule famille de notre paroisse qui soit dans ce cas, et que pour mieux constater encore le décès du dit Sr Planchon, ils se présentent par devant nous pour nous en faire la déclaration et nous ont requis de l'insérer dans le présent registre des sépultures de la paroisse pour en délivrer des extraits ainsi qu'il appartiendra, et ont signé avec nous dit curé» (13).

Mais pour le plus grand nombre, ces foulonniers, négociants furent «nouveaux convertis». Ils ont cependant conservé au XVIII^e siècle, outre les relations personnelles acquises lors des fréquents voyages vers les foires de Beaucaire ou d'ailleurs, une large curiosité commerciale et une volonté d'élargissement de leurs activités.

Ce sont eux qui, au XIX^e siècle, vont concentrer l'industrie textile dans des manufactures. Dès le début de ce siècle, certains regroupements, certaines concentrations ont lieu. Ainsi en 1819, après la faillite de Pierre Giscard négociant, Antoine-François Talansier fils, négociant de Marvejols, se porte-t-il acquéreur des propriétés de Montplaisir et la Goutelle dont un moulin à foulon pour la somme de 72 000 francs (14). Là, il installe une manufacture. D'autres font de même, les

Chapel d'Espinassoux à Pineton, mais aussi les de Retz, Mendras, Ollier. Quant aux moulins à grain achetés avec les moulins à foulon, ces manufacturiers les maintiennent en activité à côté de leurs filatures. C'est ainsi que le 12 septembre 1840, M. Athanase de Retz, propriétaire et négociant, demeurant au château de St-Lambert, agissant tant en son nom qu'en qualité de gérant de la Société agricole et industrielle de la Lozère, afferme certains moulins :

«Les moulins à farine ou minoterie de Pontpessil, savoir: l'entier rez-de-chaussée d'un grand bâtiment où est la filature de la laine, l'appartement en-dessous, où sont les roues, en commun avec celles de la filature, le premier étage de l'ancien bâtiment de la filature jusqu'à l'escalier intérieur qui est à peu près vers le milieu du grand édifice, la partie du troisième étage où se trouvent et le magasin à farine, et les machines servant à épurer le grain, ensemble le petit corps de bâtiment qui tient depuis le lavage des grains jusque au pont, l'étendage pour faire sécher les grains qui est sur le devant du grand établissement, ensemble toutes les usines, meules, roues, ustensiles et machines quelconques, propres à réparer, nettoyer, moudre les grains et farines, et les séparer du son, sans exception, et avec les servitudes, passives et actives, passages et autres quelconques, servant au jeu des moulins, soit qu'elles soient séparées, soit qu'elles soient communes à la filature, de manière que les deux industries puissent marcher à l'avenir comme le passé, sans pouvoir se contrarier réciproquement»(15).

Ainsi minoterie et manufacture allient les activités et les installations.

En 1850, Marvejols groupe jusqu'à 800 métiers à domicile, quatre filatures de laine comptant 7 400 broches, 90 métiers à bras, 500 à 600 ouvriers, quatre foulonniers et trois teinturiers (16). En 1900, un millier d'ouvriers travaillent encore pour l'industrie textile. A Mende, le phénomène est comparable: la société Bourrillon Laviniole et Portalier crée vers 1834 une filature de laine au moulin St-Jean, au faubourg d'Aigues Passes; en 1850, MM. Jules de Charpal et Bonnefous installent une autre filature à la place de l'ancien moulin à foulon du Martinet au quartier Saint-Laurent; au moulin des Clapiers, près du faubourg d'Angiran, la famille Laviniole installe, sur le béal, sa manufacture en 1860 (elle foule aussi des chapeaux); enfin à l'ouest, à Ramilles, un industriel, Jaffard, a fondé dès 1837 une fabrique de papier de luxe, transformée en filature en 1852 et ravagée par un incendie en 1877 (17). Presque tous les sites des moulins ont été réutilisés au XIX^e siècle.

Dans les manufactures, le travail ne manque pas, malgré la concurrence qui devient de plus en plus âpre au cours du XIX^e siècle. On envoie vers Paris les balles de tissus :

«Aujourd'hui, je te fais partir 7 escots estaminés larges 5/4 et 6/4, un escot de St-Chély, 2 pièces flanellées de la Canourgue de deux qualités, l'une au prix de 27 francs et l'autre de 40 francs. Cet article me paraîtrait pouvoir convenir. La balle des MM. Muret dont je t'ai donnée la note part également. Parmi les escots tramiers larges, il y en a quelques-uns qu'on n'a pas trop bien apprêtés au foulon. Je crains que cela ne les fasse laisser. Je les avais fait tisser sans dégraisser les trames avant le tissage et nos foulonniers n'ont pas su faire sortir l'huile et ils sont trop foulés. Il me paraîtrait cependant que tu en tirera bien au moins 200 F la pièce à cause de la largeur. Tu pourrais en prendre une commission d'une cinquantaine à ce prix pourvu qu'on donnât le temps nécessaire pour livrer. Nous avons 9 tisserands et ils font ces pièces dans 10 à 12 jours» (18).

Pourtant, c'est le niveau des eaux qui commande le rythme de l'ouvrage. A certaines saisons, on doit ralentir l'activité, à d'autres, au contraire, il faut augmenter la durée du temps de travail :

«Le temps après 24 heures de pluie s'est remis au beau. Nous avons cependant un peu plus d'eau et tous les métiers marchent rondement, et il y a de l'eau pour la minoterie ou un moulin. N'oublie pas l'huile et les quinquets. Envoie ceux-ci par la diligence, car ils nous empêchent de veiller. Je fais monter une vaste déféutreuse, mais Charles craint que les préparations ne pourront suffire aux 16 métiers. Nous ferons rester les filles deux heures de plus, peut-être cela suffira-t-il» (19).

La vie n'est pas facile pour ces ouvrières. Filles ou femmes d'agriculteurs, elles partent souvent tôt le matin, parcourant à pied plusieurs kilomètres pour venir œuvrer pendant de longues journées à la filature. Pour la plupart, c'est le curé de leur village qui les a recommandées aux maîtres des filatures, tel le curé d'Esclanèdes à Henri Chapel d'Espinassoux :

«Les jeunes filles de la paroisse dont j'eus l'honneur de vous parler la semaine dernière, pour être occupées à votre fabrique, je les croyais disponibles et bien à même de remplir la charge que vous vouliez leur donner, mais malheureusement, elles ont pris des engagements pour le temps de la moisson; je suis vraiment très fâché de ne pouvoir remplir ma promesse. Si dans peu de jours, il s'en présentait quelques-unes, je me ferai un devoir de vous les adresser et prière de leur donner de l'ouvrage. Vous pouvez être persuadé, Monsieur, que les personnes que je vous adresserai, je les reconnaitrai très honnêtes» (20).

Mais au cours de ce XIX^e siècle, les difficultés du commerce se font durement sentir. Parfois les protêts reviennent et les faillites, les banqueroutes suivent. La plus terrible fut certainement celle de la maison de Retz en 1843. Pas un de ces négociants, de ces hommes d'affaire

de Marvejols qui n'ait avancé de l'argent, consenti des facilités de paiement pour de multiples fournitures à cette famille illustre et respectée. L'annonce de la pose des scellés dès 1841, ébranla la ville. C'est que l'affairisme de M. Athanase de Retz l'avait conduit dans des opérations de plus en plus hasardeuses, de plus en plus funestes pour l'équilibre financier de sa filature. Quelque temps avant son désastre n'avait-il pas acheté au Sieur Noël Pascal les îles d'Hyères (îles de Port Gros et du Levant) pour 440 000 francs, alors que celui-ci s'en était rendu acquéreur pour 160 000 francs. Aussi le passif de la faillite s'élève-t-il à des chiffres considérables: 2 400 000 francs dont la moitié de cette somme est attribuée au seul Athanase de Retz; d'ailleurs 635 000 francs sont dûs aux membres de sa belle-famille. La dot de sa femme Louise-Elisabeth Esclaremonde de Las Cases avait été absorbée.

D'autres manufacturiers sont plus prudents, plus modestes dans leurs ambitions commerciales. Et, par ailleurs, de bonnes alliances entre les familles du négoce de la région ou celles de villes industrielles voisines contribuent encore à fortifier chaque position. Ainsi en 1854, deux frères Talansier de Marvejols épousent-ils les filles de deux manufacturiers de St-Geniez-d'Olt: Rose Adèle Palangé et Marie-Hélène Talon. Enfin en 1892, les deux principales maisons de filateurs de Marvejols, Talansier et Mendras, rapprochent leurs intérêts par le mariage de deux de leurs enfants. Pourtant les profits dégagés dans l'industrie textile ne sont que rarement investis dans l'achat de nouveaux métiers, dans la modernisation des différentes installations. Ces manufacturiers enrichis préfèrent racheter des terres ou des domaines prestigieux. Désormais, à ce seuil de fortune, ils veulent vivre en maîtres, dégagés des contraintes de gestion, des servitudes du commerce. La volonté de paraître, le désir d'identification à la classe nobiliaire l'emportent sur la tradition d'activité industrielle de ces familles, sur la fidélité à poursuivre un labeur qui a constitué les bases de la fortune de ces maisons. Ainsi en 1888, Alexis Ollier devient-il le propriétaire du château du Crouzet et de son domaine d'une superficie de 536 ha dans la commune de St-Denis, acheté à M. de La Bastide, et en 1901 Charles Talansier celui du château de Combettes dans la commune de Ribennes, ancienne possession de la famille Rivière de Larque. Ces investissements sont encore appuyés par les difficultés que connaît à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles l'industrie textile de la région. Spécialisées dans la fourniture de tissus aux congrégations religieuses, ces manufactures sont durement touchées par les lois anticléricales. Peu à peu les métiers à tisser vieillissent, les filatures ferment. Les productions lozériennes sont désormais trop grossières, trop frustes pour les goûts du temps. D'autres régions ont alors réussi à diversifier leurs fabrications et à prendre les marchés. Seules le long du Lot ou de la Colagne, ces vastes bâtisses témoignent encore d'une

ancienne prospérité. Pourtant dès 1883, dans un mémoire présenté à la Société d'agriculture et d'industrie de la Lozère, MM. Mendras père et fils avaient tenté d'alerter leurs concitoyens sur l'urgence de la situation, sur la nécessité de s'adapter à un marché concurrentiel :

«La grande et terrible loi de la lutte pour l'existence semble faite de nos jours plus particulièrement pour le monde industriel. Aujourd'hui, plus que jamais en effet l'existence commerciale est affaire de lutte, de telle sorte que, en industrie, progresser c'est tout simplement vivre, rester stationnaire c'est mourir; et la prospérité, de grands progrès peuvent seuls la créer. Examiner à la lumière de ce principe qui, à notre avis, ne repose que sur de trop solides fondements, l'avenir industriel de la Lozère ne semble-t-il pas de nature à inspirer quelques craintes? En présence des transformations, des améliorations réalisées partout ailleurs, et comme de cette course au progrès que l'on voit dans les autres centres industriels, nous laissons à tout esprit de bonne foi et éclairé sur la question le soin de comparer et de répondre».

Cet avertissement semble avoir été vain, car quelques décennies plus tard l'industrie textile du département avait cessé toute activité.

*

* * *

Ainsi progressivement, l'énergie hydraulique qui avait constitué le support d'un développement économique, est-elle devenue marginale. Pourtant au XX^e siècle, une nouvelle forme d'utilisation se répand. En 1916, l'usine de St-Chély-d'Apcher créée par la Société anonyme des forges et scieries de Firminy, et spécialisée dans la fabrication d'aciers spéciaux, exploite les ressources énergétiques de la région grâce à la construction de deux centrales : celle du Vergne située sur le Bès, et celle du Ranc située sur la Truyère (21).

L'installation de turbines sur d'anciens sites a, dans un premier temps, permis l'alimentation électrique de certains villages. C'est ainsi qu'en 1927, le moulin du Villard produit l'électricité nécessaire à l'éclairage de Chanac, tout en conservant son activité traditionnelle de meunerie. Une nouvelle fois, les sites hydrauliques sont réutilisés.

Mais dans une période récente, de nombreux projets ont cherché à réaménager les anciens sites, soit pour l'installation de micro-centrales, dont certaines sont déjà en fonctionnement, soit pour le chauffage ou l'éclairage individuel. La multiplication de ces initiatives, privées ou communales, suscite d'ailleurs l'opposition des associations de pêcheurs qui dénoncent les dangers de nuisance apportés au milieu hydrobiologique. Enfin, d'autres moulins sont désormais devenus des piscicultures.

Yves POURCHER

NOTES

(*) Cet article s'inscrit dans le cadre d'un contrat de recherche avec la Cellule du Patrimoine industriel de l'Inventaire général et la Mission du Patrimoine Ethnologique du Ministère de la Culture.

(1) Louis Bergeron, «Le cœur de la vallée, c'est mon moulin...» *Terrain* n° 2, Mars 1984, pp. 18-22 et Isabelle Brelot, «Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté», *Terrain* n° 2, Mars 1984, pp. 23-32.

(2) Arch. Dépt. Loz. 28 ter II U 16.

(3) Arch. Dépt. Loz. 28 ter II U 3.

(4) Arch. Dépt. Loz. 8 J 157. Mémoire pour M. Jean-Marie Chapel d'Espinassoux, négociant de la ville de Marvejols.

(5) Arch. Dépt. Loz. 9 J 17. Arrêt de la Cour Royale de Nîmes du 29 mai 1838.

(6) Interviews de meuniers. A certains moments, les noms des personnes et des lieux ont été changés.

(7) *Lou mouli de l'ase* (le moulin de l'âne) était constitué par un cône tronqué en pierre qui roulait sur une meule dormante. *L'âne* servait aussi à perler l'orge (pour ne conserver que le grain) et pendant l'hiver, on mangeait souvent la soupe d'orge.

(8) Carlo Ginsburg, *Le formage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1980, p. 69: «L'hostilité séculaire entre les paysans et les meuniers avait consolidé une image du meunier malin, voleur, filou, destiné par définition aux peines infernales. C'est un stéréotype négatif largement attesté par les traditions populaires, les légendes, les proverbes, les fables et les nouvelles. 'Je suis allé en enfer et j'ai vu l'Anté-Christ', dit un chant populaire toscan,

«Et par la barbe il tenait un meunier,
Et sous les pieds avait un allemand
De ci, de-là, un hôte et un boucher:
Lui demandai lequel le plus mauvais,
Et lui me dit: «Ores je te l'enseigne
Regarde bien qui a les mains crochues:
C'est le meunier à la blanche farine.
Regarde bien qui a les mains grippées,
C'est le meunier à la blanche farine;
Et de la quarte il s'en va au boisseau;
Le plus voleur de tous, c'est le meunier».

(9) Pierre Lafue, *Le village aux trois ponts*, Mayenne, Imprimerie Floch, p. 159.

(10) Arch. Dépt. Loz. M 4176.

(11) Cité par Rémy Cazals, *Les révolutions industrielles à Mazamet 1750-1900*, Paris et Toulouse, Ed. La Découverte, Maspero/Privat, 1983, p. 47.

(12) Registres paroissiaux de Marvejols.

(13) Arch. Dépt. Loz. GG2 St-Léger-de-Peyre.

(14) Hypothèques de Marvejols.

(15) Arch. Dépt. Loz. III E 641. Minutes de M^e Guillaume Félix, Bès de Berc, notaire de Marvejols.

(16) Robert Tinthouin, «Grandeur et décadence de l'industrie lainière en Gévaudan», *Lou Pais* n° 244 septembre-octobre 1980, pp. 122-123.

(17) Marius Balmelle et Suzane Pouget, *Histoire de Mende*, Mende, 1947, pp. 132-137.

(18) Arch. Dépt. Loz. 14 II U 325. Lettre du 11 décembre 1838. Dossier de la banqueroute de Retz.

(19) Arch. Dépt. Loz. 14 II U 325. Lettre du 31 octobre 1838.

(20) Arch. Dépt. Loz. 9 J 9. Fonds de Villeneuve Bargemon. Lettre du 1^{er} août 1841.

(21) *L'usine en sabots*. Enquête sur l'usine de St-Chély-d'Apcher 1917-1940, Office municipal de la culture de St-Chély-d'Apcher.

ALBERT VIDAL (1879-1943) écrivain-ethnographe

Né à Mazamet, dans une famille de la bourgeoisie protestante, Albert Vidal avait devant lui la carrière toute tracée du commerce des laines. Sous la vive pression familiale, à 19 ans, il dut s'embarquer pour l'Argentine où les jeunes Mazamétains de son milieu allaient acheter des peaux de moutons et s'initier à leur futur métier. Albert Vidal, lui, pensait à autre chose. C'est là qu'il découvrit sa vocation : écrire, devenir écrivain. Dans ses premières esquisses, exilé, il fit revivre sa ville natale, sa jeunesse, sa bonne vieille grand'mère, pur produit du XIX^e siècle occitan (textes 1 et 2). Il ne manifesta, par contre, aucun intérêt pour l'Argentine : c'était le pays des peaux de moutons dont il avait horreur. Dans ses manuscrits, ne figure qu'un seul texte évoquant son séjour exotique des années 1898-1900. Il nous intéresse ici pour sa dimension ethnographique (texte 3).

Le jeune Vidal n'avait qu'une hâte, c'est de rentrer en France. Fin 1900, le voici à Toulouse, résolu à montrer aux personnes réalistes de sa famille qu'il arriverait à vivre de sa plume. Il fréquenta des jeunes gens qui avaient la même ambition, participa à la fondation de revues comme la *Revue Provinciale*, qui réussit à tenir pendant plus de quatre ans. Rédigée en français, elle défendait cependant la culture régionale, provençale, catalane, occitane, avec un faible pour les œuvres de Mir et de Perbosc, et elle préconisait la décentralisation économique et culturelle. La *Revue Provinciale* publiait les œuvres de ses fondateurs : Charles Bellet, Roger Frère, Albert Vidal, Jules Puech, Maurice Magre, Marc Lafargue. On y trouvait fréquemment les signatures de l'Albigeois Maurice de Faramond, du Gascon Emmanuel Delbousquet, des poètes roussillonnais Orliac et Saisset, des Provençaux Paul Souchon et Valère Bernard...

Comme son modèle Jules Renard, Albert Vidal était dépourvu d'imagination, mais possédait «un coup d'œil perçant», «un don d'observation tout à fait remarquable», le sens de la «capture instantanée» des situations et des paroles. Il décrivait donc ce qu'il connaissait : Toulouse et Mazamet, puisqu'il n'avait accordé aucune attention à l'Argentine. (On a choisi de reproduire ici deux textes sur la foire à Toulouse et sur le rite de la lessive à Mazamet : textes 4 et 5).

Une de ses œuvres les plus importantes, *La Gorge*, se présente comme une enquête ethnographique. Dans le drame d'amour entre Julou et Rosa, c'est le décor et la société de la petite ville industrielle qui occupent la place principale. Si bien qu'on pourrait donner aux chapitres, seulement numérotés par Vidal, les titres ci-dessous :

- 1: Une journée à l'usine de délainage
- 2: La fête du cochon dans une famille ouvrière
- 3: Un accident du travail et ses conséquences
- 4: Dimanche: la procession, puis la promenade à la campagne
- 5: Le Cercle des patrons
- 6: Jour de fête. Le bal
- 7: A la foire du Pont-de-Larn
- 8: La noce

Plusieurs passages des chapitres 1 et 3 ont pu être utilisés comme documents de première main et de haute valeur pour l'étude du paysage industriel mazamétain vers 1900 (1). Nous donnons ici des extraits de description de la fête locale (texte 6), de la foire du Pont-de-Larn (texte 7), de la noce en milieu ouvrier (texte 8).

Pour avoir écrit *La Gorge*, «M. Albert Vidal mériterait d'être célèbre tout de suite, comme Maupassant au lendemain de *Boule-de-Suif*», écrivait un critique. Mais de bons comptes-rendus ne suffisaient pas. Vidal n'avait pas réussi à intéresser un grand éditeur parisien. La publication de la *Revue Provinciale*, l'édition à Toulouse de trois petits volumes (2), non seulement ne lui rapportaient rien, mais lui coûtaient de l'argent. Il ne vivait que grâce aux mensualités versées par la famille, situation que son honnêteté ne pouvait accepter de prolonger. Il dut revenir, vaincu, au commerce des laines. Financièrement, il s'en trouva mieux, mais il garda toujours l'amertume de sa défaite.

Sans publier, il continua cependant à écrire, accumulant des pages précises, fines et ironiques sur le milieu dans lequel son échec le forçait à vivre: milieu des affaires, gros marchands et petites femmes entretenues, maîtres et domestiques, dames de la kermesse, pasteurs et brebis galeuses...

Il s'occupa aussi de politique et devint maire de Mazamet. Réformé, il s'engagea en 1914, fit la guerre comme simple soldat, conducteur de camions en Lorraine, à Verdun et dans les Balkans, et rédigea son journal. Après la guerre, il continua à défendre les idées radicales-socialistes, milita pour le Front Populaire, installa chez lui un hôpital pour les blessés républicains espagnols, s'opposa à la politique de Pétain dès juin 1940 et se lança dans une résistance spontanée. Toujours sans cesser d'écrire (3).

Rémy CAZALS

NOTES

Rémy Cazals, *Les Révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris et Toulouse, «La Découverte» Maspéro/Privat, 1984.

(2) *La Sœur*, 1901, *Au Vol*, 1902, *La Toile d'Araignée*, 1903, aujourd'hui introuvables en librairie. La F.A.O.L. vient de rééditer *La Toile d'Araignée*, Carcassonne, 1985. La revue *Brèves* (Villelongue d'Aude, Atelier du Gué) publie des nouvelles d'Albert Vidal: n° 9, printemps 1983, pp. 45-54; n° 16, s.d., pp. 75-77.

(3) Notre intention n'était pas de raconter ici la vie d'Albert Vidal, ni de montrer les multiples facettes de son œuvre. On pourra lire: Albert Vidal et Remy Cazals, *Le jeune homme qui voulait devenir écrivain*, Toulouse, Privat, 1985.

1. DOULEUR INCOMPRISÉ (manuscrit du 30 mai 1900)

Berthe est revenue de pension empesée de bonnes manières. Elle a annoncé à la première occasion que *lesse*, *périllat* et *servietou* n'étaient pas des mots français et depuis elle reprend impitoyablement toute la famille.

«— Sur la *lesse* d'en bas

— Mère, on dit étagère. *Lesse* n'est pas français.

— Où est mon *servietou*?

— Georges, tu me copieras dix fois on ne dit pas *servietou*.

Un jour même, elle se met en tête d'appeler Mémé grand-mère. La troisième fois que Mémé entend ce surnom, elle s'essuie les yeux avec le fond de sa poche qu'elle prend pour son mouchoir.

«— Eh, qu'est-ce que tu as grand-mère?

— Ah! je n'aurais jamais cru que tu arrives à me mépriser! Je t'assure que!

— Te mépriser?

— Oui! me mépriser! Qu'est-ce qui te prend tout d'un coup de m'appeler grand-mère?».

Berthe éclate de rire. Et grand-mère monte pleurer dans sa chambre, son grand nez dans un mouchoir jaune à carreaux.

Pleure en silence, Mémé, comme le loup d'Alfred de Vigny!

2. LE SYSTEME MÉTRIQUE DE MÉMÉ

(manuscrit du 26 novembre 1900).

Mesures de longueur: le *pan*, le doigt, le travers du doigt.

Mesures de capacité: le *veïrat* (un bon verre), le *culleïrat* (une cuillère à bouche), la «queuillère» à café, le creux de la main.

Poids: le quintal (cinquante kilos), la livre, l'hecto.

Mémé emploie en outre une unité assez vague, qui est la fois mesure de longueur, de capacité et poids. C'est: «l'idée», qui représente toujours une quantité presque inappréciable. Longueur: les manches sont une idée trop courtes. Capacité: une idée de moins de lait que de café. Poids: Mémé soupèse deux poulets; après les avoir deux ou trois fois changés de main, elle décidera: celui-ci pèse une idée de plus.

3. CARNAVAL ARGENTIN (manuscrit du 23 janvier 1902)

Les «Jeux d'eau»

Dans un coin frais du patio, d'où l'on aperçoit, entre les toits et les cheminées, un lambeau du ciel anémique, La China, plaquée sur un fauteuil à bascule, ses yeux morts et noirs comme de l'eau croupie grands ouverts au milieu du visage brun sali de poudre de riz, bourdonne bêtement un refrain obsédant de *milonga*.

Pendant tout l'été, l'air est rare comme en un jour d'orage et le seul labeur de respirer épuise. Quelquefois elle entend le gargouillis endormant de la fontaine et songe: cette nuit aussi, si je veux dormir, il faudra que je me lève pour prendre une douche.

Un bruit de porte doucement ouverte, un rire étouffé, le jet d'un plein seau d'eau la renverse presque. Pendant qu'elle s'essuie, toujours couchée, en répétant:

— *Caramba! Que pavo!*

son fils lui crie, derrière une colonne:

— *Es carnaval, mama, es carnaval.*

— *Ah! Es carnaval!*

Elle envoie la bonne acheter des *bombos* (1) et des *pomitos* (2) et, quand tous sont prêts, le père et le fils, la mère et la fille, cheveux et vêtements collés, poursuivants, poursuivis, dans toute la maison, fous de rire, se bombardent.

Mais on pense aux voisins. Bien armés, on envahit leur patio et la bataille recommence. Plus tard, épuisés, tous se réunissent sur une terrasse pour arroser les passants et c'est un plaisir pour les jeunes fille de voir un *bombo* s'écraser sur un crâne suant d'Anglais, pour les jeunes gens, de percer un chignon d'un jet pénétrant de *pomito*.
Le corso

On dirait que Buenos-Aires n'a été bâti que pour ces jours de fête: rues larges et toutes droites, qui se coupent de cent en cent mètres, maisons sans étage, neuves de pacotille, c'est une ville pour rire, improvisée pour faire amuser toutes les races de la terre; la monnaie est en papier et l'on y parle toutes les langues.

Pendant trois nuits, entre les balcons garnis de jupes claires, les victorias passent lentement. Et l'on ne fait pas autre chose que lancer des serpentins; ils froufroutent de tous côtés comme d'étranges insectes nocturnes, pendent aux fenêtres en loques éclatantes et font derrière les voitures un sillage bariolé. Toutes les femmes laides sont masquées et l'on passe dans une gloire frémissante de couleurs et chaque sourire donne le frisson.

Quelquefois, à un coin de rue, la moustache raide, les pommettes cuivrées et pointues, les grosses lèvres d'un *vigilante* rappellent que l'on est dans un pays de Peaux-Rouges.

4. A LA FOIRE (manuscrit du 17 novembre 1901)

La foule coule lentement; sur les bords, les forains travaillent à la drainer dans leurs baraques. Cloches, cornes, pierrots, tambours, pistons, cymbales, chapeaux à bords immenses, orgues de barbarie, cornemuses, masques, tonnerres de théâtre, tout ce qui éclate, éblouit, assourdit, tout ce qui peut arrêter les regards, atteindre les oreilles, étonner, tout leur sert. Les lutteurs enrôlés finissent de s'égosiller, en rang sur leurs tréteaux, comme des grenouilles au bord d'une mare. Sur une échelle double, un homme en blouse de paysan, du bout d'une fourche garnie de foin, désigne le tableau qui décore sa façade: on y voit des docteurs barbus et soucieux discutant et prenant des notes autour d'un bœuf à deux têtes.

À côté d'une torche puante, la bouche énigmatique parce qu'on ne voit pas les yeux, bandés, la somnambule rend des oracles. Un soldat a fait un signe au barnum:

- Qui m'appelle?
- Un militaire.
- Quelle carte prend-il?
- Le roi de pique.
- Parlez au roi de pique...

Embêté, quoique sceptique, le militaire entend: ... femme brune... votre malheur... faible... vous n'êtes pas très intelligent... cependant... femme blonde... réussirez... bonheur... votre compagne.

La somnambule s'arrête net, renifle, attend. Le soldat regarde ses voisins en riant. Il a envie de parler avec quelqu'un de tout ce qu'on vient de lui prédire. Il répète: «C'est fort tout de même, une femme blonde, si elle me connaissait...» Mais personne ne l'écoute.

Le manège, papillotant de verreries, est chargé de chevaux monstrueusement taillés, de lions, de girafes, de cochons qui ont l'air de rigoler intérieurement et même d'un éléphant. L'orgue de barbarie, au seuil duquel un minuscule officier bat toujours la mesure à deux temps, lance en bouffée à chaque tour les hurlements combinés de

tous ces animaux.

Perché sur une caisse, devant une table haute, un homme à sombrero grasseye.

Voici le musée système Grévin: grand choix d'assassinats et d'exécutions célèbres.

La géante, dont on exhibe une chemise.

L'homme-femme, où ne sont pas reçus les jeunes gens au-dessous de quinze ans.

Et puis: Paris la nuit, Palace Mystère, la Belle Dinah, Lilix Tyt, petites baraques où chaque pas coûte deux sous.

5. LA LESSIVE (manuscrit du 24 mars 1904)

Les gens qui couchent dans des chambres garnies laissent par terre leur linge sale, et quelques jours plus tard, ils le retrouvent sur la table ou dans leur armoire, propre, plié, repassé, brûlé par chaque fois un peu plus de chlore, de potasse ou de soude.

Dans un certain monde, on acquerrait une réputation en envoyant de Paris à Londres sa crasse d'une semaine.

Mais il existe encore des familles qui font la lessive.

Elle dure trois jours.

D'abord on la *trempe*: on enlève «le plus gros», tout ce qui peut partir avec de l'eau ou du savon.

Aussitôt après, on la *coule*. C'est une œuvre délicate et mystérieuse. Les femmes qui savent la mener à bonne fin méritent d'adjointre à leur nom le titre de «lessiveuse». L'une d'elles, Jeanne la lessiveuse, a laissé dans une petite ville un souvenir plus durable que des maires et des députés. Elle officiait en silence, surveillant avec sûreté le feu, la marmite d'eau bouillante et le cuvier, où mijotaient sous la cendre les nappes tachées de vin et de café, les mouchoirs raidis de morve, les draps, les serviettes de table et de toilette, les essuie-mains, les chemises, les pantalons de femme et les caleçons. Elle connaissait tous les rites et les accomplissait minutieusement pour trente sous, le déjeuner et le goûter.

Le second jour, on *lave* la lessive. On commence par les draps et les nappes, pour pouvoir les étendre les premiers, parce qu'ils sont les plus longs à sécher; on termine par «le menu». Les femmes, à genoux autour du bassin dans des caisses garnies de paille, entreprennent une à une les tâches qui restent, pétrissent le linge de leurs poings rouges et le tordent sous les battoirs. Quand elles en ont exprimé consciencieusement toute la saleté, elles le mettent à «rejeter» dans l'eau claire.

Cependant la maîtresse de maison et ses filles, ou quelques amies, tendent les cordes d'un arbre à l'autre dans le jardin et se haussent sur la pointe des pieds et lèvent les bras harmonieusement pour placer les chevilles. Alors on voit des demoiselles, rouges d'affairement et de soleil, renverser dans la poussière, sens dessus dessous, de pleines corbeilles de linge étincelant; l'une s'assied, pour rire à l'aise, sur une bordure de buis, se relève tout de suite, épouvantée d'une araignée et subitement raisonnable.

C'est une partie de plaisir dont on se retire courbaturé, mais le lendemain est le plus beau jour: dans le corridor frais et sonore, les chevalets portent comme des bats des piles bleutées de nappes et de serviettes. On s'attable en face pour les plier et les tirer à quatre bras avec des bavardages.

La maîtresse de maison se charge de tout rentrer dans les armoires, car elle seule connaît la place des draps brodés pour la chambre à donner et celle des jupes empesées que l'on met à Pâques, à la Noël et le jour de la kermesse.

6. LA FETE LOCALE

(extrait de *La Gorge*, publiée en 1903 dans le recueil *La Toile d'Araignée*)

La veille, parmi ces bruits du crépuscule qui sonnent clair comme dans une église, l'attaque aiguë d'un piston, suivi aussitôt de toute la fanfare, avait troué, dispersé le silence.

Un court refrain de danse ou de chanson fut joué devant la porte de chacune des principales maisons de la gorge. Le matin du jour de la fête, les musiciens passèrent de nouveau, accompagnés cette fois de jeunes gens bien rasés, cravatés d'un ruban tricolore, le chapeau sur la nuque presque pour laisser voir une mèche de cheveux luisants de pommade. Deux enfants portaient une corbeille de boulanger pleine de bouquets en étoffe très parfumés; un autre, rouge de gloire et d'essoufflement, faisait de grands pas sous un drapeau.

Julou, qui fumait, en manches de chemise blanche, sur le trottoir, fut si content de les voir passer qu'il leur cria:

— Vous soufflerez et nous autres... nous danserons!

— Oui, répondit le trombone, nous soufflerons, mais... avec des sous.

Julou remua sa poche pour faire entendre qu'il en avait.

Des marchands de bonbons et de jouets s'installaient tout autour et déjà quelques-uns faisaient grincer leurs tourniquets en criant:

— Les berlingots, les berlingots!

Sous les petites tentes, une ficelle horizontalement tendue soutenait, pendants, des polichinelles en carton découpé, des balles garnies

de son que l'on fait sauter au bout d'un fil de caoutchouc, des *troumpétous*, des sifflets en sucre rouges et des montres d'un sou.

Il y avait des vendeurs de confetti et tout leur étalage n'était qu'un grand tas rose, vert ou bleu, avec un verre au bout ; il y avait deux marchands de coco dont les tables, tout à l'heure ruisselantes, donnaient soif; devant quelques cafés, de longues planches étaient dressées sur des chevalets pour servir bière et limonade; à la meilleure place, un homme qui n'était pas du pays, debout sur une caisse derrière un haut pupitre, versait précautionneusement une drogue dans un verre à liqueur.

Bientôt il arriva du monde: ouvriers en blouses noires, charretiers en blouses bleues; d'autres allaient en veste ou la portaient sur le bras pour montrer des manches de chemise éblouissantes de blanc-bleu sous le soleil; plusieurs, mains aux poches, offraient sur leur ventre une grosse chaîne en acier; des gilets, déboutonnés au bas, s'ouvraient sur des ceintures rouges. On reconnaissait quelques menuisiers à leur barbe claire, à leur démarche réservée; des cordonniers, au contraire, étaient noirs et sales; et des garçons bouchers, jolis comme des filles, vigoureux, roses, un peu gras, passaient ensemble avec des rires délorés.

On voyait aussi des femmes à foulard, à bonnet blanc, traîner des enfants rouges et morveux. Un vieux tisserand à visage osseux en menait quatre ou cinq et gesticulait au milieu d'elles.

Plus tard, il arriva de la ville quelques pleines voiturées de jeunes polissons, petits employés saute-ruisseaux — leurs quinze francs par mois leur permettaient des achats de cravates éblouissantes et de faux-cols de sept centimètres chez le coiffeur — quelques-uns étaient déjà des culs-de-plomb très importants et d'autres, les jolis cœurs de filles publiques ou d'ouvrières entretenues.

Enfin Julou aperçut Rosa, seule avec la Raïnaoudo, et courut au devant d'elle. Il dit naïvement:

— Il y a une heure que je vous espère!

Elle montra un sourire nouveau, un sourire appris, de demoiselle.

— Ah! s'écria-t-il. Je pense que nous allons en danser une!

— Eh bé, tout aussi bien.

Il marcha à côté d'elle vers le bal en sifflant et dansant déjà. Au bord de la route, plus large à cet endroit, une bâchée posée sur quelques piquets servait de tente, un camion, d'estrade pour l'orchestre; les curieux faisaient autour une barrière et la Raïnaoudo se tint avec ceux-ci patiemment; elle gardait un petit éventail que Rosa venait de temps en temps lui demander.

C'étaient des danses vives et courtes, toujours pareillement alternées : polka, mazurka, valse *escotiche* et quadrille. Les couples par-

taient tous ensemble dès les premières mesures et s'arrêtaient avec la dernière ritournelle du piston; pendant le repos, le collecteur passait et chaque cavalier lui donnait un sou. Presque tous, dans la poussière, tournaient et sautaient sans un mot; on voyait des valseurs, cou tendu, dont le visage, fasciné et comme acharné, avait l'air de souffrir; un petit homme dansait à l'ancienne mode tenant à deux mains la taille d'une grosse femme.

Pour être seul avec Rosa, Julou lui offrit à boire. Mais en traversant la foule, ils rencontrèrent la Raïnaoudo; il fallut l'inviter aussi.

Ils s'assirent au soleil au bout d'une longue table, bousculés, assourdis de cris, de chocs de verres vite rassemblés puis emportés par un garçon suant, de bêlements de *troumpétous*, de grincement de *renétos**. Des hommes à côté d'eux parlaient avec des voix de ruse aiguës et chantantes, avec des voix graves de fumeurs. Une bande insupportable de ces petits employés de la ville se fit remarquer par de grands coups de canne sur les bancs.

7. LA FOIRE DU PONT-DE-LARN (extrait de La Gorge)

Enfin ce fut la foire du Pont-de-Larn qu'il attendait depuis longtemps. Il devait laisser le travail ce jour-là, pour y aller acheter le cochon, et probablement Rosa y serait.

Il partit après déjeuner dans ses habits du dimanche.

Il faisait bien beau. Julou marchait sur la route brillante et regardait son ombre traverser les ombres des petits platanes; au-dessus de la plaine encore toute verte des petits nuages ronds voguaient dans le ciel jusqu'aux montagnes bleues, là-bas d'un bleu de légère fumée.

Il rencontra une de ces charrettes de Béziers qui traversent le pays, chargées de barriques: les chevaux sont coiffés et des pompons rouges oscillent en haut de leurs grands colliers; devant, à l'abri d'une bâche tendue sur deux arceaux, une face rouge de digestion, dormait, bouche ouverte, sur une manche de blouse.

Puis, à mesure qu'il approcha de la foire, ce furent les troupeaux de moutons aux dos marqués de frais; les oies questionneuses et désespérées, un bracelet de laine au col; les vaches qui meuglent, liées par les cornes derrière une charrette; les petits veaux au regard puéril et mutin, que l'on fait avancer pas à pas en les tirant et poussant par la queue; mais surtout il vit des cochons goguenards qui traînent une ficelle à la patte, des cochons en troupe qui se jettent sournoisement sous les voitures et contre les bicyclettes, des cochons si propres qu'ils avaient l'air tout nus, des cochons très jeunes que des hommes portaient, tenant de chaque main leurs pieds de devant et de derrière, sur les épaules autour du cou.

Joyeusement, Julou s'informait des prix:
— Eh bé, combien se payent-ils cette année?

Et des paysans, rasés et rouges, heureux d'une bonne affaire, lui répondaient:

— *Carradi!* Bien cher!

Et d'autres, mécontents, criaient:

— Va-t-en le voir!

Pourtant quelques-un s'arrêtèrent pour le renseigner:

— Chers?... ils ne sont pas chers; mais enfin ils ne sont pas bon marché.

Dans la foire, Julou s'ahurit: il flottait parmi des groupes discuteurs et lents à se mouvoir, qui résistaient, inébranlables, à toutes les poussées, et défendaient leur place comme un bien acquis. Une fois, un coup dur à l'épaule le fit retourner, il était devant le brancard d'un charretton dont le conducteur fumait placidement un cigare pendant au coin de ses lèvres.

— Bougre de salop! lui cria Julou.

L'homme le regarda et passa, très indifférent, sans répondre.

Il se trouvait «aux melons»; on en voyait des tas sur des toiles d'emballage posées par terre, et les acheteurs les flairaient un par un, les soupesaient, les faisaient tourner sans fin à petits coups. Autour d'un monsieur qui demandait conseil, des paysans discutaient: «Il est trop fait. — Ecoutez-moi: si vous voulez? je vous en choisirai un, et vous verrez!... Mais celui-ci, il faut le laisser. — Je vais le goûter. — Goûtez-le, mais c'est bien inutile.» Pour un sou la marchande fit un petit trou dans le melon. Le monsieur goûta, crachat et partit; les paysans, ricanants, triomphèrent.

8. LA NOCE (extrait de *La Gorge*)

La Nénoto revenait en tricotant, et faisait courir la petite fille accrochée à sa jupe. Elle cria vers Bellou qui, sur le pas de sa porte, l'interrogeait du regard:

— Ils vont passer; la *novio* porte le voile et tous les parents y sont.

En effet bientôt, entourée d'une galopade de jeunes polissons, apparut au tournant la double file des vestes foncées et des corsages clairs.

Avec la Rosa, que tout le monde admirait, Julou marchait devant, un peu ridicule à cause de sa jaquette toute neuve et mal taillée, de son gibus luisant comme un soulier bien ciré, de ses mains énormément gantées de blanc; mais il avait un bon visage heureux qui souriait à tous.

Derrière venait l'Henric avec la Tsano, qu'il avait bien fallu inviter, et Tsousèp avec Louiso, une nouvelle amie de Rosa; et puis il y avait des parents et des voisins et, tout à fait à la queue, Mathïou, Tsappert et Cassaillac, sans cavalières, qui ne parlaient que de manger.

A la mairie, Tsappert fit rire en se masquant d'énormes lunettes avant d'aller signer, en insistant pour entraîner à la table Cassaillac et Mathïou, qui ne savaient pas écrire.

Le repas fut joyeux. Comme le jour de la boucherie du cochon, on parla de fêtes et de noces, de premières communions, de vin vieux, de sabots, et Cassaillac-la-bosso posa de nouveau d'une voix lente sa maxime:

— Un sabot ferré neuf est un sabot jeté.

A la fin, on ne s'entendait plus; on se faisait passer des baisers, et des filles avec un rire perpétuel, tendaient leurs joues rouges à leurs voisins goulus.

Mais l'Henric se leva; des «chut» établirent un peu de silence; il chanta lamentablement — et sa pomme d'Adam bien rasée, que l'on voyait monter et descendre, était encombrée de sanglots — il chanta:

Ils ont brisé mon vio-olon

Parce que j'ai l'âme française!

et pendant un moment tous furent travaillés d'un enthousiasme patriotique; Tsappert cria:

— Vive la France!

On rit, et Cassaillac-la-bosso à son tour leva le verre:

— *Vivo lou barou!*

Mais Tsousèp, silencieux jusque là, voulut protester.

— Ne vous occupez pas de ces *foutralades*. Vous êtes à table, profitez! cria Mathïou.

Tsappert, dans son coin, d'une voix maladroite, commençait:

A toutos y en cal,

Dé courdélos, de ficellos...

et tous en cœur continuèrent:

A toutos y en cal

Dé courdélos al faoudal.

Pendant longtemps on chanta: *Y oou palpat l'artel al paouvré Pierré!* puis: *Un cop, dous cots...* enfin, sentimentalement: *Abal à la prado...* Quelques-uns battaient la mesure et tapaient de leur couteau un verre ou une bouteille; d'autres à demi couchés sur leur chaise avec des yeux aux regards lointains vers le plafond, ouvraient des bouches démesurées.

NOTES

(1) Petits ballons de caoutchouc que l'on remplit d'eau.

(2) Gros tubes en plomb semblables à ceux dans lesquels on vend les couleurs préparées que l'on fait jaillir en les pressant.

* *Rénétó*: petite crécelle, qui imite le chant des rainettes.

CHASSE ET PÊCHE DANS LA MOYENNE VALLÉE DE L'ORB

Les notes qui suivent ont été écrites dans les années 1960. Elles concernent donc la pratique de la pêche et de la chasse dans la première moitié du XX^e s.

Lugné est un hameau de la commune de Cessenon (Hérault). Le village, d'une centaine d'habitants à ce moment-là, se situe sur le bord d'un massif montagneux assez étendu mais peu peuplé, compris entre le sillon formé par le Jaur et l'Orb au nord et les coteaux du Biterrois, au sud. L'Orb traverse ce massif, y faisant une trouée très encaissée. La rivière y présente une succession de *landas* et de *rajòls*. On se trouve dans la zone du barbeau, les eaux y sont trop chaudes pour qu'il puisse y avoir des truites.

Les paysans y vivent uniquement de la vigne, ce qui permet des loisirs au mois d'août et après les vendanges. C'est dans ces périodes que la chasse et la pêche sont pratiquées intensément. La chasse est fermée pendant la période des vendanges. Ces activités sont pratiquées par les hommes de tous âges. Certains s'en font presque une spécialité. Quelques femmes pratiquent le piégeage aux oiseaux et aux lapins.

La chasse à Lugné

L'agriculteur ici sait se faire chasseur. L'hiver il pose le fusil près de la souche qu'il taille tandis que le chien commence sa quête du gibier. Si le chien lève un lapin, il n'hésite pas — s'il est patron bien sûr — à arrêter le travail pour consacrer à la chasse quelques instants. Les moyens employés ne sont pas toujours légaux, aussi il s'y mêle la peur du garde-chasse. Sa venue est pourtant bien improbable: allez poursuivre un homme à travers les garrigues épineuses ou dans les châtaigneraies abandonnées!

La chasse au fusil occupe de septembre à mars. Que chasse-t-on? Lapins, lièvres lâchés quelques mois plus tôt, perdreaux, cailles, merles. Mais on ne s'y acharne plus comme autrefois et on considère que le merle ne vaut pas le prix de la cartouche.

Vers 1920, on allait l'été à l'*espèra als bèca-figas* avec le fusil à piston. Ces petits oiseaux amateurs de figues sont surtout des fauvettes et on les traquait sans pitié. Certains plaçaient même des pièges sur les figuiers.

On pratiquait aussi l'*espèra als mèrles* qui venaient manger les guines (cerises acides) ou *lo rodon* (corroyère à feuilles de myrte). Il faut croire que tous ces oiseaux étaient alors plus abondants qu'aujourd'hui où il est difficile de trouver un merle qui niche dans le bas-pays.

L'hiver, personne ne dédaigne de croquer les petits oiseaux : *tordes*, *barbarossas* appelées aussi *bacaròlhas*, *estornèls* et même mésanges. Les moyens pour les attraper ne manquent pas :

— *Los ferrós*. Ce sont des pièges à ressort. Les plus usités sont amorcés à l'asticot, à l'olive, à l'arbouse. Un bon piègeur en place cent, cent cinquante. Il a fait dans le bois un réseau de *carraïrons* (sentiers) qu'il entretient avec soin. L'entrée en est généralement bien cachée.

— *Los reguitnals*. Un nœud coulant est placé au bout d'une branche flexible. Une arbouse bloque la clavette qui retient la branche. Lorsque l'oiseau vient piquer le fruit, la branche libérée ramène le nœud coulant qui étouffe l'oiseau. Le mot *reguitnal* ne semble pas figurer dans les dictionnaires occitans usuels. Il faudrait vérifier si l'engin ressemble aux « reginglettes » dont nous parle La Fontaine dans la fable « L'hirondelle et les petits oiseaux ».

Las lausas. C'est plutôt une chasse d'enfant que d'adulte. Une pierre plate ou *lausa* est tenue par quatre bûchettes : la *forcadèla*, la *paleta*, les *doas tendilhas*. Au milieu des bûchettes, on met un fruit ou tout simplement des graines rouges de lentisque qui mûrissent en décembre. L'oiseau en allant chercher sa nourriture, s'empêtre dans les *broquetas* et provoque la chute de la pierre dressée qui retombe sur lui. Le rendement n'est pas très élevé.

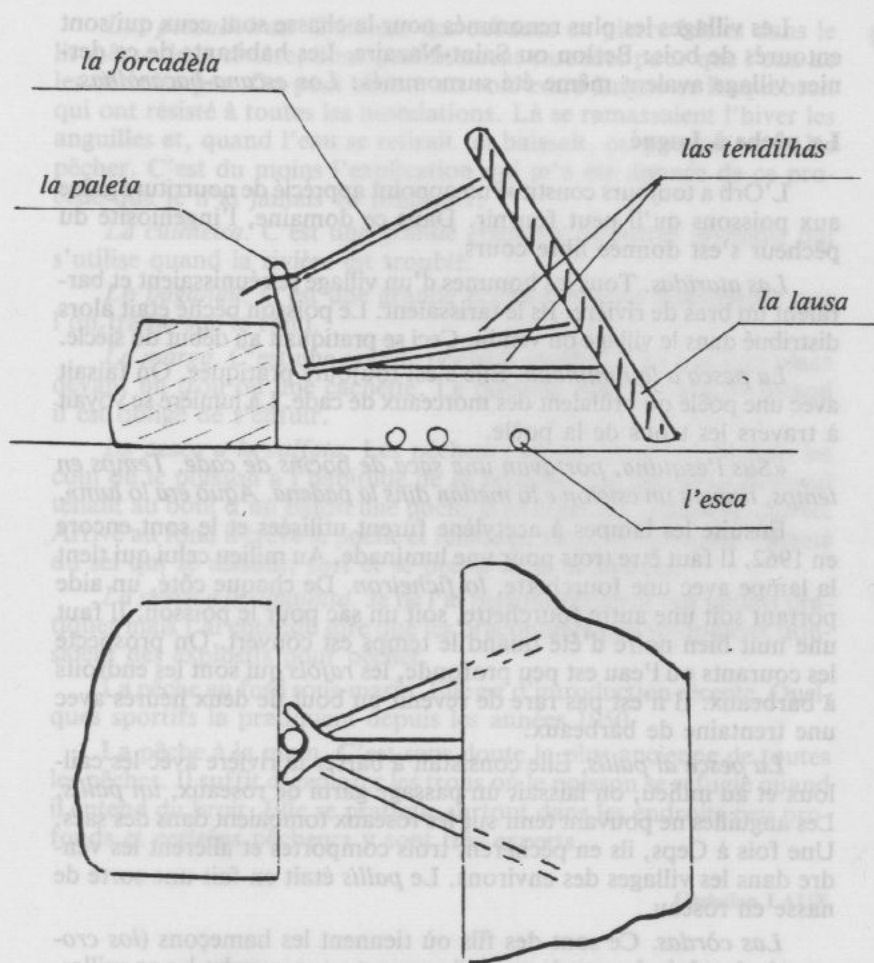
La çaça a la luminada. Elle se serait pratiquée l'hiver, par une froide soirée lorsque les oiseaux dorment en nombre dans les taillis. Eblouis par la lumière, ils ne bougeaient pas et d'un coup de bâton on les assommait. Je n'ai jamais vu cette chasse et elle avait cessé de se pratiquer à Lugné pendant mon enfance.

On voit que les procédés sont variés. Dans les années 60, la chasse à la palombe a pris de l'extension. Elle occupe la majorité des chasseurs pendant le mois d'octobre. Par les jours de grand vent, les palombes rasant les collines et c'est l'occasion d'y aller passer la demi-journée, nanti d'un bon casse-croûte et d'une bouteille d'*alicant* (grenache).

Moins pourchassées sont les bécasses qu'on peut trouver en hiver. Il faut un bon chien pour réussir.

Et le gros gibier ? Il comprend les renards, les blaireaux et les sangliers. Pendant la guerre de 40-45, des sangliers étaient venus jusqu'à Lugné mais depuis ils ont été refoulés dans les massifs plus boisés de La Lande ou de L'Espinouse.

Comment mange-t-on ce gibier ? Le lièvre se mange à la broche avec un saupiquet. Le perdreau se mange à la catalane, avec une sauce tomate bien relevée à l'ail. Les petits oiseaux sont roulés dans un papier journal avec une branche de lard puis posés sur le gril chauffé par la braise de bois. Les *tordes* se mangent à la broche, flambés avec le *flambador* et non vidés.



vue de dessus

UNA LAUSA

Les villages les plus renommés pour la chasse sont ceux qui sont entourés de bois: Berlou ou Saint-Nazaire. Les habitants de ce dernier village avaient même été surnommés: *Los escana-bacaròlhas*.

La pêche à Lugné

L'Orb a toujours constitué un appoint apprécié de nourriture grâce aux poissons qu'il peut fournir. Dans ce domaine, l'ingéniosité du pêcheur s'est donnée libre cours.

Las ataridas. Tous les hommes d'un village se réunissaient et barraient un bras de rivière. Ils le tarissaient. Le poisson pêché était alors distribué dans le village ou vendu. Ceci se pratiquait au début du siècle.

La pesca a la luminada. Elle s'est toujours pratiquée. On faisait avec une poêle où brûlaient des morceaux de cade. La lumière se voyait à travers les trous de la poêle.

«*Sus l'esquina, portavan una saca de bocins de cade. Temps en temps, tiravan un estelon e lo metián dins la padena. Aquò èra lo lum*».

Ensuite les lampes à acétylène furent utilisées et le sont encore en 1962. Il faut être trois pour une luminade. Au milieu celui qui tient la lampe avec une fourchette, *lo ficheiron*. De chaque côté, un aide portant soit une autre fourchette, soit un sac pour le poisson. Il faut une nuit bien noire d'été quand le temps est couvert. On prospecte les courants où l'eau est peu profonde, les *rajòls* qui sont les endroits à barbeaux. Il n'est pas rare de revenir au bout de deux heures avec une trentaine de barbeaux.

La pesca al pallís. Elle consistait à barrer la rivière avec les cailloux et au milieu, on laissait un passage garni de roseaux, un *pallís*. Les anguilles ne pouvant tenir sur les roseaux tombaient dans des sacs. Une fois à Ceps, ils en pêchèrent trois comportes et allèrent les vendre dans les villages des environs. Le *pallís* était en fait une sorte de nasse en roseau.

Las còrdas. Ce sont des fils où tiennent les hameçons (*los croquets*). Appâtés de vers de terre, ils servent pour prendre les anguilles.

Los vergèls. (verveux). Garnis de *cagarauletas*, (petits escargots), ils servent à capturer les anguilles. On les laisse deux nuits sous 50 cm d'eau. Ils ont un excellent rendement.

Le simplós ou filet simple. Il est autorisé.

Lo rasal ou épervier. Il demande un certain savoir faire. Il est peu utilisé.

La batuda qu'on appelait autrefois *lo tremalh*. Ce filet se met en travers de la rivière pendant la nuit. On peut aussi entourer un coin de la rive pendant la journée et en faire sortir le poisson en y plongeant ou en faisant du bruit.

Las pescadoiras. C'étaient des cabanes en pierre bâties dans le lit même de la rivière, donc parfaitement carenées pour que l'eau ne les détruise pas. On peut encore en voir entre Ligné et Roquebrun qui ont résisté à toutes les inondations. Là se ramassaient l'hiver les anguilles et, quand l'eau se retirait ou baissait, on pouvait venir les pêcher. C'est du moins l'explication qui m'a été donnée de ce procédé que je n'ai jamais vu pratiquer.

La culhièira. C'est une grande épuisette de forme arrondie qui s'utilise quand la rivière est trouble.

Lo baganau. C'est une grande poche à mailles métalliques que l'on traîne sur le fond.

La marga. C'est une grande poche à mailles de fil que l'on place devant un trou où une cachette. Le poisson vient s'y mettre quand il est obligé de s'enfuir.

La pesca a la sulfata. Les pêcheurs entourent d'une *batuda* un coin où le poisson a l'habitude de se réfugier. Un plongeur descend tenant au bout d'un bâton une poche contenant du sulfate de cuivre. Arrivé au fond il crève la poche et remonte. Le poisson fuyant l'âcreté du sel qui se dissout, sort et se prend dans la *batudo*.

La pesca a la dinamita. Je ne l'ai personnellement vue jamais pratiquer mais j'ai entendu dire que les braconniers peu scrupuleux utilisaient des explosifs pour pêcher.

La pêche au fusil sous-marin. Elle est d'introduction récente. Quelques sportifs la pratiquent depuis les années 1950.

La pêche à la main. C'est sans doute la plus ancienne de toutes les pêches. Il suffit d'explorer les trous où le poisson se réfugie quand il entend du bruit. Elle se pratique surtout dans les endroits peu profonds et certains pêcheurs y sont très experts.

Christian LAUX

La culbute. C'est une grande éponge de forme arrondie qui s'utilise quand la rivière est tropie.

Le poisson. C'est une grande poche à mailles métalliques que l'on traîne sur le fond.

Le marteau. C'est une grande poche à mailles de fil que l'on place devant un trou ou une cachette. Le poisson vient à y mettre quand il est obligé de s'enfuir.

La poche à la main. Les pêcheurs entourent d'une palanque un coin de la rivière à l'habitude de se retirer. On plongeur descend tenant au bout d'un bâton une poche contenant du sulfate de cuivre. Arrivé au fond il crève la poche et remonte. Le poisson s'envole l'écarter du sol et se prend dans la palanque.

La poche à la main. Elle est d'introduction récente. Quelque temps après la pratique depuis les années 1920.

La poche à la main. C'est une douille la plus ancienne de toutes les pêches. Il suffit d'explorer les trous où le poisson se réfugie quand il entend du bruit. Elle se manœuvre autour dans les endroits peu profonds et certains pêcheurs y sont très experts.

Une fois à Cergy, ils en font des villages des environs. Le patin était en fait une sorte de raie en fer.

Les cordes. Ce sont des fils où tiennent les hampeons (les croguets). Appliqués de vers de terre, ils servent pour prendre les anguilles.

Les verveux (verveux). Garnis de de *cagariettes* (petits escargots), ils servent à capturer les anguilles. On les laisse deux nuits sous 50 cm d'eau. Ils ont un excellent rendement.

Le simple ou filet simple. Il est autorisé.

Le raval ou épervier. Il demande un certain savoir faire. Il est peu utilisé.

La balade qu'on appelait autrefois le tremail. Ce filet se met en travers de la rivière pendant la nuit. On peut aussi entourer un coin de la rive pendant la journée et en faire sortir le poisson en y plongeant ou en faisant du bruit.



IMPRIMERIE GABELLE
CARCASSONNE

Commission paritaire N. 21752

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 87